

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	4 942	4 942		203	203	100.00	
	Autres immobilisations corporelles	8 520	6 393	2 127	3 273	1 146	35.01	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts	3 448		3 448	3 575	128	3.57		
Autres immobilisations financières								
<b>Total I</b>	16 910	11 335	5 574	7 051	1 476	20.94		
Comptes de liaison								
<b>Total II</b>								
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	2 092		2 092	359	1 733	482.67	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Créances usagers et comptes rattachés	3 808		3 808		3 808	100.00	
	Autres créances				23 295	23 295		
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	130 004		130 004	159 974	29 970	18.73		
Charges constatées d'avance (3)	1 144		1 144	1 003	141	14.06		
<b>Total III</b>	137 049		137 049	184 632	47 583	25.77		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	153 958	11 335	142 623	191 682	49 059	25.59		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	53 243		30 895		22 348	72.34
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	3 683		22 348		18 665	83.52
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>	56 926		53 243		3 683	6.92	
	<b>Total II</b>						
Comptes de liaison							
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
<b>Total III</b>							
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 027		84 634		13 607	16.08
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	14 670		53 805		39 135	72.73	
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	<b>Total IV</b>	85 697		138 439		52 742	38.10
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		142 623		191 682		49 059	25.59

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

85 697      138 439

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	89 866		31 893		57 974	181.78
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	120 230		140 230		20 000	14.26
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	4 221				4 221	
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	3 684		2 418		1 266	52.34
<b>Total I</b>	<b>218 001</b>		<b>174 541</b>		<b>43 460</b>	<b>24.90</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises	28 532		13 596		14 935	109.85
Variation de stock (marchandises)	1 733		501		2 234	446.25
Achats de matières premières et autres approvisionnements			29		29	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	185 702		135 283		50 419	37.27
Impôts, taxes et versements assimilés			3		3	100.00
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 349		2 174		826	37.97
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)			1		1	100.00
<b>Total II</b>	<b>213 849</b>		<b>151 586</b>		<b>62 263</b>	<b>41.07</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>4 152</b>		<b>22 954</b>		<b>18 802</b>	<b>81.91</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		136		135	1	0.65
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>		136		135	1	0.65
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>						
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		136		135	1	0.65
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		4 288		23 089	18 801	81.43
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				122	122	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total VII</b>				122	122	100.00
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		605		863	258	29.89
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>Total VIII</b>		605		863	258	29.89
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		605		741	136	18.38
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		218 137		174 797	43 339	24.79
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>		214 454		152 449	62 005	40.67
<b>Solde intermédiaire</b>		3 683		22 348	18 665	83.52
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>		3 683		22 348	18 665	83.52

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	11
Permanence ou changement de méthodes	11
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	12
Etat des amortissements	12
Evaluation des créances et des dettes	12
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	13
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Valorisation des contributions volontaires	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 142 623.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 218 001.03 Euros et dégageant un excédent de 3 682.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 942		
Installations générales agencements aménagements divers	4 363		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 157		
TOTAL	13 462		
TOTAL GENERAL	13 462		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 942	4 942
Installations générales agencements aménagements divers			4 363	4 363
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 157	4 157
TOTAL			13 462	13 462
TOTAL GENERAL			13 462	13 462

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 739	203		4 942
Installations générales agencements aménagements divers	2 356	651		3 007
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 892	495		3 386
TOTAL	9 987	1 349		11 335
TOTAL GENERAL	9 987	1 349		11 335

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	203				
Instal. générales agenc. aménag. divers	651				
Matériel de bureau informatique mobilier	495				
TOTAL	1 349				
TOTAL GENERAL	1 349				

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 027
Total	71 027

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 144
Total	1 144

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Valorisation des contributions volontaires

La mairie met à la disposition du COSCA des locaux pour une valeur estimée de 12.266 €.

Elle met à disposition deux personnes à temps plein pour un cout de 80 155€ en 2019, plus une personne pour le CCAS ;

Elle prend également en charges les couts du téléphone et du photocopieur :  
:remboursement en 2019 de 4221.09€ .

De plus les membres du bureau ont des jours de mise à disposition : 20 jours pour la présidente et la trésorière ,7 jours pour les autres membres du bureau, 5 jours pour les membres du conseil .

Les heures de bénévolat ne sont pas chiffrées .

**Association COSCA  
12 avenue Monnot  
71100 CHALON/SAONE  
Siret : 750 229 155 00015**

**RAPPORT DU  
COMMISSAIRE  
AUX COMPTES**

**COMPTES ANNUELS  
DU 31 DECEMBRE 2019**

**Bruno SLIWAK  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Dijon  
20 place Mathias  
71100 CHALON-SUR-SAONE  
Tél : 03.85.97.59.90 Fax : 03.85.97.59.97  
Mail : bruno.sliwak@fr.oleane.com**

**EXERCICE 2019**  
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**DU 19 OCTOBRE 2020**

Mesdames, Messieurs les membres du comité,

**I - OPINION :**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration en date du 6 novembre 2014, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**II - FONDEMENT DE L'OPINION :**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment :

- La bonne application de la mise en œuvre des principes comptables.
- La pertinence des informations données dans l'annexe, notamment sur les contributions en nature.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES :**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres du comité sur la situation financière et les comptes annuels.

### **V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient au conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **VI - RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS :**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre

en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT A CHALON SUR SAONE,  
L'AN DEUX MIL VINGT  
LE VINGT HUIT SEPTEMBRE

Bruno SLIWAK  
Commissaire aux Comptes



## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	4 942	4 942		203	203	100.00	
	Autres immobilisations corporelles	8 520	6 393	2 127	3 273	1 146	35.01	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts	3 448		3 448	3 575	128	3.57		
Autres immobilisations financières								
<b>Total I</b>	16 910	11 335	5 574	7 051	1 476	20.94		
Comptes de liaison								
<b>Total II</b>								
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	2 092		2 092	359	1 733	482.67	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Créances usagers et comptes rattachés	3 808		3 808		3 808		
	Autres créances				23 295	23 295	100.00	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	130 004		130 004	159 974	29 970	18.73		
Charges constatées d'avance (3)	1 144		1 144	1 003	141	14.06		
<b>Total III</b>	137 049		137 049	184 632	47 583	25.77		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	153 958	11 335	142 623	191 682	49 059	25.59		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an



## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	53 243		30 895		22 348	72.34
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	3 683		22 348		18 665	83.52
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>	56 926		53 243		3 683	6.92	
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
<b>Total III</b>							
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 027		84 634		13 607	16.08
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	14 670		53 805		39 135	72.73	
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	<b>Total IV</b>	85 697		138 439		52 742	38.10
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		142 623		191 682		2 49 059	25.59

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	89 866		31 893		57 974	181.78
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	120 230		140 230		20 000	14.26
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	4 221				4 221	
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	3 684		2 418		1 266	52.34
<b>Total I</b>	218 001		174 541		43 460	24.90
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises	28 532		13 596		14 935	109.85
Variation de stock (marchandises)	1 733		501		2 234	446.25
Achats de matières premières et autres approvisionnements			29		29	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	185 702		135 283		50 419	37.27
Impôts, taxes et versements assimilés			3		3	100.00
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 349		2 174		826	37.97
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)			1		1	100.00
<b>Total II</b>	213 849		151 586		62 263	41.07
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	4 152		22 954		18 802	81.91
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		136		135	1	0.65
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>		136		135	1	0.65
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>						
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		136		135	1	0.65
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		4 288		23 089	18 801	81.43
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				122	122	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total VII</b>				122	122	100.00
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		605		863	258	29.89
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>Total VIII</b>		605		863	258	29.89
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		605		741	136	18.38
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		218 137		174 797	43 339	24.79
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>		214 454		152 449	62 005	40.67
<b>Solde intermédiaire</b>		3 683		22 348	18 665	83.52
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>		3 683		22 348	18 665	83.52



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 142 623.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 218 001.03 Euros et dégageant un excédent de 3 682.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 942		
Installations générales agencements aménagements divers	4 363		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 157		
<b>TOTAL</b>	13 462		
<b>TOTAL GENERAL</b>	13 462		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 942	4 942
Installations générales agencements aménagements divers			4 363	4 363
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 157	4 157
<b>TOTAL</b>			13 462	13 462
<b>TOTAL GENERAL</b>			13 462	13 462

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 739	203		4 942
Installations générales agencements aménagements divers	2 356	651		3 007
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 892	495		3 386
<b>TOTAL</b>	9 987	1 349		11 335
<b>TOTAL GENERAL</b>	9 987	1 349		11 335

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	203				
Instal. générales agenc.aménag.divers	651				
Matériel de bureau informatique mobilier	495				
<b>TOTAL</b>	1 349				
<b>TOTAL GENERAL</b>	1 349				

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 027
<b>Total</b>	71 027



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 144
Total	1 144

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Valorisation des contributions volontaires

La mairie met à la disposition du COSCA des locaux pour une valeur estimée de 12.266 €.

Elle met à disposition deux personnes à temps plein pour un cout de 80 155€ en 2019, plus une personne pour le CCAS ;

Elle prend également en charges les couts du téléphone et du photocopieur :  
:remboursement en 2019 de 4221.09€ .

De plus les membres du bureaux ont des jours de mise à disposition : 20 jours pour la présidente et la trésorière ,7 jours pour les autres membres du bureau, 5 jours pour les membres du conseil .

Les heures de bénévolat ne sont pas chiffrées .



